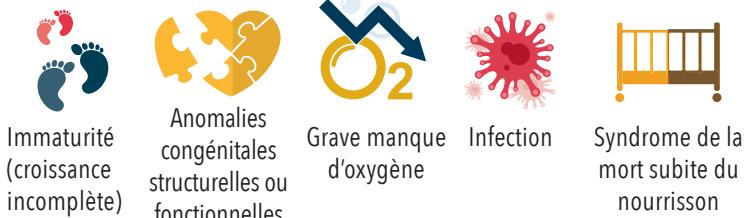


Inégalités relatives à la mortalité infantile in Canada

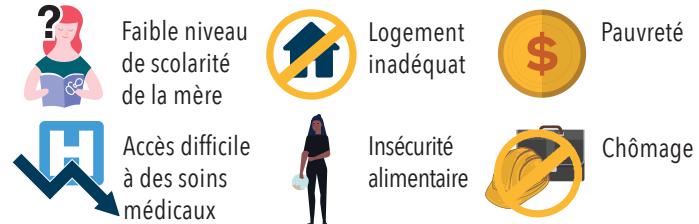
ENVIRON
3,7 pour 1,000

Pour chaque tranche de 1 000 naissances vivantes au Canada, environ 3,7 nourrissons seront décédés avant leur premier anniversaire. Le décès d'un nourrisson peut entraîner des conséquences psychologiques pour les parents et les personnes soignantes.

Principales causes de décès chez les nourrissons :

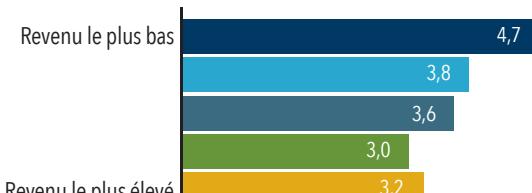


Facteurs de risque et conditions associés au décès des nourrissons :



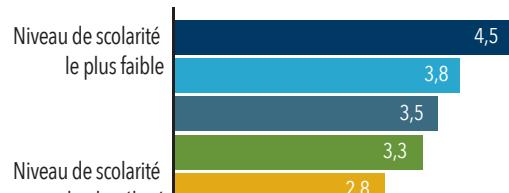
Le taux de mortalité infantile s'est amélioré au Canada au cours des dernières décennies, mais ces progrès ne sont pas également répartis. Au Canada, la mortalité infantile est fortement liée au statut socioéconomique.

Taux de mortalité infantile selon le revenu*



Taux pour 1 000 naissances vivantes (poids à la naissance de 500 grammes et plus)

Taux de mortalité infantile selon le niveau de scolarité*



Taux pour 1 000 naissances vivantes (poids à la naissance de 500 grammes et plus)

Le taux de mortalité infantile est

**1,6x
PLUS ÉLEVÉ**

chez les Canadiens qui vivent dans les régions les plus défavorisées que chez les Canadiens qui vivent dans les régions les moins défavorisées.**

Le taux de mortalité infantile est plus élevé dans les régions où vivent un grand nombre d'Autochtones :

Inuits

**3,9x
PLUS ÉLEVÉ**

Membres des Premières Nations

**2,3x
PLUS ÉLEVÉ**

Métis

**1,9x
PLUS ÉLEVÉ**

Les inéquités vécues par les membres des Premières Nations, les Inuits et les Métis sont le résultat direct des politiques et des pratiques coloniales qui incluent la relocalisation massive forcée, la perte de terres, la création du système de réserves, l'interdiction des langues et des pratiques culturelles autochtones ainsi que la création du système des pensionnats. Les traumatismes intergénérationnels non résolus s'ajoutent aux défis auxquels sont confrontés les peuples autochtones.

De nombreux décès de nourrissons pourraient être évités. Remédier aux inégalités relatives au niveau de scolarité, de revenu et de défavorisation matérielle pourrait avoir un effet positif sur les conditions ayant une incidence sur la santé de la future mère et du nourrisson.

* À l'exception de l'Ontario, en raison du manque de données. Le revenu et le niveau de scolarité sont des mesures de type géographique.

** La défavorisation matérielle (chez les personnes âgées de 15 ans et plus) est définie par un pourcentage élevé de personnes sans diplôme d'études secondaires, un rapport population/emploi inférieur et un revenu moyen inférieur.

Source : Base canadienne de données sur les naissances – Base canadienne de données sur la mortalité (2008–2011) (bases de données couplées)

Pour d'autres données sur les inégalités en santé, consultez le site Web suivant : www.sante-infobase.canada.ca/Inegalites-en-sante

Citation suggérée : Agence de la santé publique du Canada. Les principales inégalités en santé au Canada : un portrait national. Ottawa : Agence de la santé publique du Canada, 2018.

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada, représentée par la ministre de la Santé, 2019
Cat. : HP35-113/6-2019F-PDF | ISBN : 978-0-660-29689-0 | Pub. : 180799